



AVULLY
COMMUNE
DU CANTON
DE GENEVE

L'ÉCHO D'AVULLY

Bulletin communal d'information
N° 72 - Novembre 2017

Séances des Conseils municipaux de juin à octobre 2017

Le Conseil municipal:

- par 8 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, a ouvert un crédit de Frs 6'000'000.- destiné à la création de 8 logements et d'un parking dans l'îlot du presbytère (14-18, rte du Moulin-Roget);
- a demandé de porter au budget 2018 un montant de Frs 70'000.- destiné à mener une opération sociale et environnementale à Gennechy (eco-sociale), en collaboration avec les SIG;
- a émis un préavis négatif à la mise à jour partielle du plan directeur cantonal (PDCn2030);
- a par contre préavisé favorablement, mais avec remarques, la révision partielle du plan directeur cantonal des chemins pédestres;
- a adopté, en séance extraordinaire, une résolution demandant au maire de s'opposer à la fermeture de l'office postal d'Avully;
- a pris note de l'intérêt des communes d'Avusy, de Cartigny et de Soral de participer à une commission inter-Champagne des membres délégués des Conseils municipaux des communes citées;
- a préavisé favorablement le projet de plan d'extraction n° PE 05-2015, au lieu-dit "au Meuron" (projet de gravière situé en quasi exclusivité sur la commune de Chancy); a réservé un accueil favorable à un éventuel partenariat entre les partenaires privés et la commune pour créer un parking et des infrastructures communales à Gennechy, dans le cadre du pré-projet de surélévation d'immeubles.

Il est annoncé au Conseil municipal:

- que, suite à l'effondrement d'une conduite de ventilation à la piscine, un audit général de tous les points potentiellement dangereux dans le groupe scolaire et sportif a été commandé;
- que l'Harmonie d'Avully a été relogée à la ferme Brand pour libérer les locaux qu'elle occupait au 16, rte du Moulin-Roget, permettant ainsi de mener à bien le projet de réhabilitation de l'îlot du presbytère. Le Conseil municipal se penchera néanmoins sur la question d'occupation des locaux;
- que des travaux d'urgence ont dû être commandés pour étanchéfier le toit du bâtiment de liaison entre l'école et le groupe sportif.

PV en version intégrale

Après leur approbation, les procès-verbaux en version intégrale sont disponibles sur internet www.avully.ch ou sur simple demande à la Mairie.

L'arrêt "Avully-Bachères": à utiliser avec modération

Cet arrêt remporte un succès inattendu. Malgré quelques améliorations, il restera cependant un arrêt d'appoint destiné avant tout aux groupes des activités organisées par le Jardin Robinson durant l'été. Pour des raisons de sécurité et de confort, il convient de privilégier l'utilisation de l'arrêt "Avully-Gennecy".

Depuis sa création en décembre 2016, à la demande du Conseil municipal relayant celle du Jardin Robinson, il s'avère en effet qu'une partie des usagers des TPG habitants à Gennecy ont pris comme habitude d'utiliser l'arrêt Avully-Bachères. Or, à l'instar de la plupart des arrêts situés en campagne, aucune infrastructure particulière (quai, abribus) n'y a été prévue.

Sa situation peut s'avérer dangereuse, notamment pour les usagers qui attendent le bus en direction de Genève, tout particulièrement en soirée ou tôt le matin durant l'hiver et, plus généralement, lorsque la visibilité est mauvaise. La commune a donc fait installer un éclairage, à ses frais, et a entamé les démarches en vue d'abaisser la vitesse de cette portion de route, de 80 km/h actuellement, à 60 km/h. Cette procédure, qui dépend des instances cantonales, vient de débiter.

Pour autant, il n'est pas prévu –voire pas possible- de faire plus pour un arrêt qui n'a pas pour vocation de doubler celui d'Avully-Gennecy. Les objectifs de tenue –voire d'amélioration constante- de la vitesse commerciale des TPG peuvent en effet être entravés, du fait d'une trop grande proximité de deux arrêts.

La commune ne saurait donc que trop conseiller aux usagers des lignes K et X en direction de Genève d'utiliser de préférence l'arrêt "Avully-Gennecy", totalement sécurisé et plus confortable que le "petit dernier".



▼ Arrêt "Avully-Bachères" - Route du Moulin-Roget

Limitation des heures de parcage à Eaumorte

Afin de favoriser le tournus des véhicules des clients du shop de la station-service ainsi que du café-restaurant d'Eaumorte, et notamment pour les routiers, l'introduction d'une limitation du parcage à 4h a été demandée pour les places situées sur la route de Chancy.

Quelques petits problèmes de parking ayant été relevés à Eaumorte, lieu de passage d'une clientèle fidèle pour nos deux commerces, la commune a demandé –et obtenu- de la Direction générale des transports (DGT) la limitation à 4h des places de parking situés le long de la route de Chancy, direction Genève.



Les cases visées par cette mesure, dont une partie se situe sur la commune de Cartigny, sont particulièrement utiles pour les camionneurs qui souhaitent se restaurer ou effectuer un petit achat.

La procédure de mise à l'enquête publique étant terminée, les panneaux limitatifs ont été installés.

Presbytère d'Avully - 14 - 18 Route du Moulin-Roget



Réhabilitation de l'îlot du presbytère: ça commence !

Huit appartements seront créés aux 14, 16 et 18 route du Moulin-Roget. Les travaux débutent ces jours et devraient durer environ deux ans.

Les travaux seront évidemment conséquents et complexes, du fait de la configuration du lieu. Il n'est par ailleurs pas exclu que des mesures de réglementation de la circulation soient mises en place durant certaines phases du chantier.

Les véhicules "ventouses" sur les places de parking illimitées

Qui n'a pas pesté contre des voitures ou utilitaires légers stationnés durant des jours à la même place ? Pourtant, aucune mesure légale ne peut empêcher cet état de fait dans des zones de parcage illimitées. C'est en quelque sorte le revers de la gratuité.

Dans une zone de parcage sans indication limitative, il est en effet possible de laisser sa voiture (ou son utilitaire léger) parquée durant un temps indéterminé, qui plus est gracieusement. Il faut néanmoins que le véhicule soit en état de marche et/ou qu'il n'ait pas été volé, ce à quoi seule la police cantonale est habilitée à conclure, après enquête.

Ce type de zones se raréfiant sur l'ensemble du territoire cantonal, celles qui perdurent créent un effet d'aspiration pour les voitures "ventouses", dont une partie appartient certainement à des personnes ne résidant pas sur la commune.

Cela peut susciter chez les habitants quelques frustrations ou énervements, certes compréhensibles, mais inévitables tant que perdureront ces zones de parcages illimitées et gratuites.



Opération éco-sociale: "Gennecy, une nouvelle lumière"

L'opération a pour objectif la réduction de consommation d'énergie dans des zones d'habitations définies. Elles réunissent les ingrédients essentiels d'un projet destiné à des collectivités publiques souhaitant s'engager en faveur d'un avenir durable et solidaire.

Le programme éco-social, en partenariat avec SIG-éco21, se déroulera du 26 février au 26 mars 2018. Cette opération se déploiera sur 467 logements représentant 90 allées pour les adresses suivantes: route d'Epeisses 1 à 59, route du Moulin-Roget 42 à 48, avenue de Gennecy 1 à 15, 21 à 43 et 2 à 68.

Les habitants profiteront ainsi d'une visite effectuée par des jeunes en recherche d'emploi/formation encadrés et formés à conseiller et installer une gamme d'appareils efficaces énergétiquement, comme des ampoules LEDs, des économiseurs d'eau ou des chères permettant de remplacer leur réfrigérateur.

L'objectif environnemental est d'arriver à faire baisser la consommation électrique des immeubles de plus de 15% et les émissions liées à l'utilisation de l'eau chaude d'au moins 400 tCO₂. Les habitants concernés recevront un courrier officiel les invitant à prendre rendez-vous. La commune d'Avully, qui co-finance cette opération, se réjouit de sa mise en place qui offrira un tremplin à l'emploi à plusieurs jeunes de la commune d'une part et permettra de réaliser de réelles économies d'énergie d'autre part!

Dates des encombrants et ferraille 2018

- jeudi 15 février 2018
- jeudi 19 avril 2018
- jeudi 31 mai 2018
- jeudi 26 juillet 2018
- samedi 6 octobre 2018
- samedi 1^{er} décembre 2018



Nous recherchons 5 "Ambassadeur de quartier éco21"

Période: du 26 février au 26 mars 2018

Votre Mission:

Dans le cadre du programme éco21 (de SIG) qui a pour but de diminuer la consommation d'énergie à Genève, et du projet "éco-social à Avully", l'ambassadeur éco21 tient le rôle de conseiller en charge d'inciter les habitants des immeubles sélectionnés du quartier de Gennecy à mettre en œuvre des économies d'électricité et de CO₂.

Dans ce contexte, vos responsabilités sont les suivantes:

- Visiter des appartements avec installation de matériel;
- Inciter aux changements de comportement;
- Représenter SIG, son programme éco21 et la commune d'Avully.

Vos tâches:

- Présentation d'un dossier de candidature et participation à un entretien de recrutement;
- Signature d'un contrat de travail auprès de la commune d'Avully (fournir un extrait de casier judiciaire);
- Suivi d'une formation;
- Prises de rendez-vous (téléphone et porte-à-porte);
- Visites d'appartements (échange de matériel, incitation aux changements de comportement et remplissage des rapports de visites);
- Mise à jour des bases de données;
- Rangement, tri sélectif du matériel remplacé et des déchets;
- Participation à la séance de débriefing de fin de journée ainsi que celle de fin de projet (résultats opérationnels).

Vos compétences:

- Sensibilité liée au thème du développement durable;
- Capacité d'observation et d'analyse;
- Capacité à convaincre;
- A l'aise avec le travail manuel;
- Dynamique et aisance dans le travail d'équipe.

Conditions:

- Avoir 18 ans ou plus, bonne présentation, casier judiciaire vierge;
- Etre résident de la Champagne, priorité aux Avullioties;
- Disponibilité durant la période du projet (horaires de 08:30 à 19:00);
- Bonne maîtrise du français parlé (maîtrise d'une autre langue bienvenue).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez renvoyer un dossier complet avec curriculum vitae à:

Mairie d'Avully, opération éco21, case postale 51,
1237 Avully ou info@avully.ch

délaï de retour des dossiers: **14 décembre 2017.**

L'épice Rit

Anne-Laure Rey

Mais que ce passe-t-il dans notre centre commercial ? Un tracteur, des épouvantails, de la vigne, des champignons sont apparus sur certaines vitres du centre. Savez-vous pourquoi ?

Oui, vous avez raison, notre chère épicerie a retrouvé deux charmants gérants qui ont une jovialité débordante ainsi qu'une source inépuisable d'idées ce qui permet de compléter notre centre.

Grâce à la confiance que Magali et Pedro ont placé en moi, j'ai eu le plaisir de réaliser le décor d'automne sur leurs vitres. Ce dernier évoluera selon les saisons ou les événements de la commune. Donc pour ceux qui aiment se balader dans notre village ou pour les parents qui accompagnent leurs enfants à la place de jeux, tout en dégustant un café, l'épicerie vous le servira, toujours accompagné d'un sourire ce qui embellira votre journée, j'en suis certaine. Et, qui sait, vous aurez la joie de découvrir ou redécouvrir les décors des vitres pour le plus grand plaisir de vos yeux.

Magali et Pedro, sont venus en avril 2017, pour nous permettre d'avoir à nouveau une épicerie de proximité. Ils souhaitaient principalement compléter notre marché du vendredi après-midi et retrouver une communauté charmante, conviviale et promouvoir les artisans et producteurs locaux.

Ces deux gérants ayant un grand sens du service, ils ont aussi pensé, à tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer librement, en proposant durant la semaine, un service de livraison des courses à domicile.

J'ai pu voir leur évolution à tous les deux, depuis l'ouverture. Ils ont écouté leurs clients afin de compléter leurs étagères et pouvoir répondre aux différents besoins de chacun. Sans qu'on ait forcément la nécessité de nous déplacer dans les grands centres commerciaux de la région. Ils ont cherché pour nous, des fournisseurs afin de nous



proposer, entre autres, de la farine sans gluten, du lait d'amande, de la confiture locale ou encore des œufs.

La réouverture de l'épicerie nous a permis de retrouver le plaisir d'aller chercher le petit-déjeuner du week-end sans qu'on ait besoin de prendre notre voiture. Vous avez oublié lors de votre passage au marché, un morceau de fromage, du pain ou des légumes, vous les trouverez peut-être à l'épicerie ainsi que du pain lors de vos envies de fondue avec votre famille ou vos amis.

Avec l'approche des fêtes, je n'hésiterai pas aller vers Magali et Pedro, afin qu'il me confectionnent un plateau de petit four et de de mini-ramequins. Car je sais qu'ils feront leur possible afin de répondre à ma demande.



Fête de l'Escalade 2017: samedi 9 décembre 2017 - salle polyvalente

Manifestation organisée par l'ASPADA avec le soutien de la commune.

Programme:

18h15	Rendez-vous au centre commercial de Gennechy
18h30	Départ du cortège aux flambeaux guidé par l'Harmonie d'Avully
19h00	Thé et vin chaud sous le préau
19h15	Repas chaud et buvette à la salle polyvalente
20h30	Concours de déguisements enfants et adultes
21h30	Disco avec Dj

Pour le repas, réservation souhaitée au
076 579 23 07



Sorties de ski 2018

Les communes d'Avully, Avusy et Chancy collaborent pour proposer aux communiers 5 sorties de ski aux Carroz, les:

- 20 janvier 2018
- 27 janvier 2018
- 3 février 2018
- 24 février 2018
- 3 mars 2018

Inscription en ligne sur: www.sortiesdeski.ch

Prix de la sortie:

Adulte Fr. 45.-

Enfant (de 5 à 16 ans) 1^{er} enfant Fr 28.-

2^{ème} enfant Fr. 18.-, 3^{ème} enfant gratuit

Transport uniquement: Fr. 25.-

Délai d'inscription: 19 janvier 2018



Une Avullote à l'honneur!

Le jeudi 22 juin 2017 a eu lieu la finale genevoise d'éducation routière. La gagnante est Aïtana, de l'école d'Avully.



Aïtana, Yohan et Mathys lauréats de l'édition 2018

En 8^e a lieu la sélection pour la finale genevoise d'éducation routière. Durant une demi-journée, les enfants passent deux tests. Le test écrit porte sur les panneaux de signalisation et les comportements sur la route. Lors du second, ils doivent démontrer leur maîtrise de la conduite à vélo sur un parcours composé d'obstacles, de signaux et autres fléchages. L'enfant met ainsi en pratique tout ce qu'il a appris depuis son plus jeune âge.

Cette année, la finale a réuni 430 enfants. Les 3 premiers ont reçu un vélo et une coupe.

Le commune tient à adresser ses félicitations particulières à Aïtana, d'Avully.

Médailles de chien

Dès janvier prochain et avant le 1^{er} avril, les détenteurs de chien(s) ont l'obligation d'acquiescer la marque de contrôle officielle auprès de l'administration communale, au prix de Fr. 20.-.



Les documents suivants sont requis:

- confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données (puce électronique);
- attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour "détenteur de chien";
- certificat de vaccination, avec vaccin contre la rage obligatoire avec une protection vaccinale valide. Pour les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN ET NOBIVAC RABIES, la validité est de 3 ans;
- attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivré par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV);
- attestation de suivi du cours pratique ou le justificatif de sa dispense fourni par le SCAV;
- pièce d'identité du propriétaire.

Fermeture de fin d'année

L'administration communale sera fermée du vendredi 22 décembre 2017 au mardi 2 janvier 2018.

Réouverture le mercredi 3 janvier à 9h00.

Évacuation des sapins de Noël

Pour l'évacuation des sapins, merci d'utiliser les bennes pour les déchets de jardins prévues à cet effet, lesquelles sont installées dans le parking de l'école, angle chemin des Meurons - chemin des Trois-Noyers et Banc-de-Pierre - route d'Epeisses.

Vin chaud 2018

La population est cordialement invitée pour la nouvelle année le: **mercredi 10 janvier 2018 dès 18h00** sur la place de Gennecy pour y partager un verre de vin ou de thé chaud, couronnes des rois et saucissons.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion et vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous présentons nos meilleurs voeux pour l'année 2018.

Echo d'Avully - prochaine parution

Le prochain journal sortira en mars 2018.

Le délai pour envoyer vos articles est fixé au:

15 février 2018.



Info neige

L'hiver est proche !

Pour votre confort, et afin de permettre à nos engins de déneigement de travailler dans des conditions optimales, nous vous rappelons qu'il est important de ne pas stationner vos véhicules hors des cases prévues à cet effet en laissant ainsi la chaussée et les trottoirs libres de tout encombrement.

Impressum

Editeur

Mairie d'Avully

Réalisation

Joëlle Stadelmann, responsable

Candy Factory / Genève

Imprimé sur papier recyclé,

certifié FSC: Satimat Green

Mairie d'Avully

Chemin des Tanquons 40

CH-1237 Avully

T 022 756 92 50

F 022 756 92 59

info@avully.ch

www.avully.ch

Administration horaires

Lundi: 7h30-12h

Mercredi: 9h-12h et 14h-16h

Jeu: 15h-18h30

AVULLY
COMMUNE
DU CANTON
DE GENÈVE

